Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202618-DE

18-2026-04-12 – Budget assainissement – Affectation du résultat

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURNON

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 19h00 le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal JEHANNIN, Maire.

Date de convocation : **2 avril 2026**

Membres en exercice	15
Quorum	8
Membres présents	14
Nombre de votants	14

		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
1	JEHANNIN Pascal	X			
2	GICQUEL Sophie	X			
3	DROUADAINE André	X			
4	CHESNAIS Martine	X			
5	DIGUET Yannick	X			
6	DELAHAYS Elise	X			
7	UGUEN Kévin	X			
8	ROBIN Karine	X			
9	JAN Kévin	X			
10	BERSIHAND Corinne			X	
11	GUILLEMOT Matthias	X			
12	GOUTX Emmanuelle	X			
13	MOULINS Frédéric	X			
14	JULIEN Valérie	X			
15	CLERO Olivier	X			

Secrétaire de séance : Elise DELAHAYS

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202618-DE

Délibération n° 18-2026-04-12	FINANCES LOCALES BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-5 et R.2311-12,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
Vu le compte financier unique 2025 du budget assainissement

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2025 :
Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaitre :

- Un déficit de fonctionnement de 20 817.51€
- Un excédent de fonctionnement reporté de 9 858.51€
- Soit un déficit de fonctionnement cumulé de **10 959€**
- Un déficit d'investissement de 78 240.36€
- Un excédent d'investissement reporté de 64 696.28€
- Un défict des restes à réaliser 2025 de 833.33€
- Soit un besoin de financement de **14 377.41€**

	RESULTAT CLOTURE CA 2024	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT CA 2024 (-1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2026 - Dépenses - Recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	64 696,28 €		-78 240,36 €	833,33 €	-833,33 €	-14 377,41 €
FONCT	9 858,51 €		-20 817,51 €			-10 959,00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002)	10 959,00 €

Il convient de maintenir le déficit de fonctionnement au budget primitif 2026 au compte 002

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202618-DE

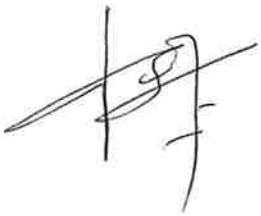
Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- **VALIDER l'affectation de résultats pour le budget assainissement**

Le secrétaire
Elise DELAHAYS



Le Maire
Pascal JEHANNIN



Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600446-20260408-DELIB202618-DE